cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

M57 – Niveau intermédiaire

28/04/2026

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : tout agent

Prérequis : aucun

Objectifs :
Maîtriser les nouvelles règles de la nomenclature M57 par rapport à la nomenclature précédente
Appréhender les nouveaux principes comptables en M57

Programme :

1- Découvrir les grands principes de la comptabilité publique en M57

La règlementation en M57 : ce qui change vis-à-vis des précédentes nomenclatures ;
Une comptabilité à trois dimensions avec le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 ;
Focus sur les principes budgétaires et comptables du plan M57 ;
Découvrir les différentes fonctions de l'ordonnateur et du Trésorier public.

2- Maîtriser l'élaboration du budget d'une collectivité territoriale

Le débat d'orientation : comprendre son rôle et son utilité au sein des collectivités ;
L'élaboration du budget primitif : comprendre la section de fonctionnement et la section d'investissement et leurs articulations ;
Présentation des nouvelles maquettes en M57 : maquette du budget par nature et budget par fonction Les différentes opérations d'ordre : les opérations d'ordre budgétaires, les opérations d'ordre non budgétaires, les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
Les dérogations au principe d'annualité : AP, AE, CP, budget supplémentaire, fongibilité des crédits, la journée complémentaire ;
Les restes à réaliser ;
Le report de résultat en fonctionnement et en investissement.

3- Appréhender les règles de l'exécution du budget primitif

Retour sur l'exécution des dépenses et des recettes : Le travail de l'ordonnateur, le travail du trésorier public.

4- La comptabilité de trésorier : focus sur les états financiers

Synthèses sur les nouvelles méthodes comptables de la nomenclature M57 ;
Le bilan : la nouvelle conception des immobilisations en M57, l'inventaire physique, les travaux de fiabilisation de l'état de l'actif en M57 ; le traitement spécifique des investissements versées, l'apurement du contrôle 1069 ;
Le compte de résultat : le résultat de fonctionnement, le résultat financier, la suppression du résultat exceptionnel ;
S'informer sur les changements apportés sur les écritures de fin d'exercice ;
Les nouvelles règles des amortissements, dépréciations et provisions, les CAP, CCA, les PAR, PCA.

Programme de formation

5- La détermination du résultat et son affectation : panorama des modifications
Le nouveau compte financier unique en M57 : ce qui change ;
Appréhender les différentes affectation du résultat générées lors d'un exercice comptable :

- L'affectation du résultat en section de fonctionnement,
- L'affectation du résultat en section d'investissement.

La reprise anticipée du résultat avec la possibilité de solliciter l'autorisation de reprise de l'excédent de SI en SF.

Formateur référent :

,

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :
Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).